



ANR Amitié 43

d'intérêt général

AVRIL 2024



Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire

Siège social : 91 rue J.A. Cubizolle Taulhac 43000 Le Puy en Velay

Tél (président) 04 71 08 70 57.

Courriel : anr43@laposte.net ou christian.dessalle@anr43.fr

Site internet : anr43.fr

Le mot du président

Chaque année qui passe nous apporte joies et difficultés

En 2023, nos adhérents ont eu à subir une accélération de l'inflation sur les produits alimentaires et les carburants ainsi que la suppression de la prestation chèques vacances pour les retraités pensionnés de l'état. Les ménages les plus modestes n'ont pas eu d'autres choix que celui de réorienter leurs priorités de dépenses.

Du côté de notre association, l'année écoulée n'a pas été de tout repos. Nous avons eu à gérer un important travail administratif consécutif à un changement de logiciel comptable au niveau national suite à un virus informatique. Par ailleurs, les perspectives de restrictions budgétaires sur les ressources de l'ANR nous obligent à une vigilance particulière pour maintenir et développer l'ensemble de nos actions

Au revoir 2023, bienvenue à 2024 en espérant que cette nouvelle année soit plus favorable aux retraités. On pouvait espérer que le nouvel exécutif ne nous considère plus comme une variable d'ajustement budgétaire car nous avons assez donné. Hélas les dernières nouvelles laissent présager l'abandon de l'indexation de nos retraites sur l'inflation (l'ont elles vraiment été un jour?).

Il convient de rappeler que l'ANR n'est pas seulement une organisatrice d'activités (sportives, culturelles, voyages ou sorties) mais elle est également au niveau national la défenseuse des intérêts des retraités car la défense de nos adhérents est une préoccupation majeure. Pour cela, il nous faut aussi pouvoir compter sur plus de bénévoles, des collègues qui acceptent de donner de leur temps, de prendre des responsabilités. Alors je lance un appel solennel à l'aide. Il nous faut vraiment pouvoir compter sur des adhérents toujours plus nombreux, prêts à s'engager à nos côtés, à consacrer quelques heures à notre association. Si ces forces vives viennent à nous manquer, alors nous aurons de plus en plus de mal à gagner nos combats. N'hésitez pas, à faire passer cet appel auprès des jeunes collègues, amis ou connaissances de votre entourage. Ils doivent nous rejoindre et bâtir avec nous l'ANR de demain. Il est important de communiquer et nous faire connaître par tous les moyens

Un bénévole, s'il n'est payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix ! Un grand merci à eux.

LA TRÉSORERIE

ADHÉRENTS !...

N'oubliez pas de régler vos cotisations 2024 avant le 30 avril 2024 !...

Adressez vos règlements dès que possible à ANR 43 91 rue Cubizolle
43000 Le Puy en Velay

BAREME 2024 (cotisation annuelle)

Je m'abonne à la revue seule	18 €	
Adhésion	Personne seule	Couple
J'adhère à l'association sans la revue	23 €	37 €
J'adhère à l'association et je m'abonne à la revue	32 €	46 €

**Merci aux nombreux adhérents ayant déjà fait parvenir leur cotisation !...
Pensez au prélèvement !**

**Le président, les trésorières et les membres du bureau vous remercient
pour votre soutien.**

**PS: Le reçu fiscal n'est pas à produire lors de la déclaration d'impôts. Il
vous sera délivré sur demande des services fiscaux.**

INFOS

**Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné » est valable
jusqu'au 19 janvier 2033.** Cependant, vous pouvez demander son
remplacement dès maintenant par le nouveau modèle au format carte de crédit.
Vous devez en faire la demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des
titres sécurisés (ANTS). Lors de votre demande de remplacement de votre
permis de conduire, vous devrez transmettre au format numérique : un
justificatif d'identité, un justificatif de domicile une photo-signature
numérique, le permis « rose cartonné » à remplacer et, si nécessaire, un
formulaire Cerfa d'avis médical.

La démarche est gratuite, si on excepte les frais engagés pour réaliser la photo
d'identité.

À noter : même si votre titre de conduite au format cartonné n'est désormais
valable que jusqu'au 19 janvier 2033, son remplacement consiste en une simple
démarche administrative de changement de support. Si vous êtes titulaire du
permis B permettant de conduire une voiture celui-ci reste valable à vie (sauf
restriction individuelle, par exemple pour des raisons de santé).

Le permis de conduire français est reconnu dans toute l'Europe, facilitant ainsi
la circulation. Ce permis plastifié, plus solide et durable, contient par ailleurs
une bande MRZ (cette bande contient entre autres des clés de sécurité

déterminées par un algorithme) qui permet de mieux lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité en cas de perte ou de vol notamment.

Publié le 23 février 2024 - Direction de l'information légale et administrative.

LES AIDES A DOMICILE, UN RÔLE ESSENTIEL

Le 17 mars a eu lieu la journée nationale des aides à domicile. L'objectif était de les remercier pour leur implication auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'aide à domicile et l'auxiliaire de vie sociale, quelle différence ?

L'aide à domicile intervient auprès des personnes ne pouvant pas faire les actes ordinaires et essentiels de la vie courante en totale autonomie ou rencontrant des difficultés passagères. L'aide à domicile exerce ainsi plusieurs missions d'aide concernant : l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation et la prise de repas, les déplacements dans le domicile et à l'extérieur, les démarches administratives. L'aide à domicile n'a pas besoin de disposer de qualification particulière pour des missions d'accompagnement dans les actes ordinaires.

L'auxiliaire de vie sociale possède un diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social (DEAES) ou un diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS). L'auxiliaire de vie intervient auprès des personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap, qui sont souvent dans l'incapacité de faire seules les actes ordinaires et essentiels de la vie courante. Les missions de l'auxiliaire de vie sociale sont similaires à celles de l'aide à domicile mais plus techniques et complexes dans la prise en charge de la personne accompagnée, du fait de sa plus grande perte d'autonomie. Ses missions peuvent s'étendre à la conception et l'animation d'activités pour soutenir et maintenir la vie sociale. Elle peut par ailleurs intervenir dans la prévention de la perte d'autonomie et dans l'accompagnement de fin de vie de la personne.

VOYAGES

Suite au sondage pour une croisière sur la Seine, vous avez été très nombreux à répondre favorablement ; si bien que les 20 cabines qui nous avaient été proposées étaient insuffisantes, nous avons dû en demander 10 de plus, ce qui nous a été accordé.

Les plus belles escales de la vallée de la Seine (attention changement de date)

5 jours - 4 nuits Du 2 au au 6 septembre 2025 - Bateau 4 ancres

Jour 1 : PARIS

Départ de votre localité vers 4h15 du matin, en direction de Paris. Arrivée pour le déjeuner au restaurant. Visite du musée Grévin. Aux côtés de vos

célébrités préférées, plongez dans les scènes les plus emblématiques d'hier et d'aujourd'hui au sein d'un Grévin revisité, modernisé et immersif !

Embarquement à 18h. Cocktail de bienvenue. Navigation dans Paris "by night" (avec une magnifique navigation au cœur de la plus prestigieuse capitale du monde. Parés de leurs superbes habits de lumière, les plus beaux monuments de Paris se succèdent au fil de l'eau. Navigation en direction de Poissy. Dîner et nuit à bord.

JOUR 2 : POISSY - MANTES-LA-JOLIE

Petit déjeuner à bord, Le matin : excursion au château de Versailles, le plus célèbre et prestigieux monument de l' Art français du XVIIe siècle. "Ce n'est pas un palais, c'est une ville entière. Superbe en sa grandeur, superbe en sa matière", écrivait Charles Perrault. De la Galerie des glaces aux appartements du Roi, du Domaine du Trianon aux sublimes jardins, chaque pas est une aventure et tout n'est que merveille.. Déjeuner et nuit à bord. Navigation de nuit vers Honfleur.

JOUR 3 : HONFLEUR

Petit déjeuner, visite guidée de Honfleur. Tour à tour bourgade du Duché de Normandie, forteresse militaire, port de départ de grands explorateurs et terre des peintres impressionnistes. Son adorable petit port, ses riches musées ou ses petits cafés invitent à de délicats moments hors du temps. Déjeuner. L'après-midi découverte de la côte d'Albâtre. Route vers l'estuaire de la Seine où vous apercevrez le célèbre pont à hauban de Normandie, véritable prouesse technologique, avant de rejoindre la côte d'Albâtre. Patrimoine naturel du Pays de Caux, la côte offre des décors grandioses, à l'image d'Étretat, où les majestueuses falaises de craie blanche plongeant dans la Manche constituent un spectaculaire monument naturel. La ville se targue aussi de plusieurs châteaux, manoirs ou villas remarquables tels le Manoir de la Salamandre. Retour à bord à Honfleur. Dîner. Navigation de nuit vers Rouen.

JOUR 4 : ROUEN

Petit déjeuner, visite guidée de Rouen. Le patrimoine de la "ville aux cent clochers" est particulièrement important et son histoire est aussi riche que passionnante. Jeanne d'Arc, Gustave Flaubert, Pierre Corneille, Claude Monet ou Guillaume Le Conquérant ont contribué à rendre célèbre cette ville qui propose un ensemble unique de monuments civils et religieux s'échelonnant du Moyen Âge à nos jours. Déjeuner. Après-midi en navigation au fil des méandres de la Seine, où se succèdent les paysages bucoliques et contrastés chers aux peintres impressionnistes. Animation "guinguettes" à bord. Symboles de la culture des bords de Seine et des bords de Marne et d'un certain art de vivre, à l'origine, des petits cabarets parisiens. Dîner et nuit.

Jour 5 : PARIS - MONTMARTRE

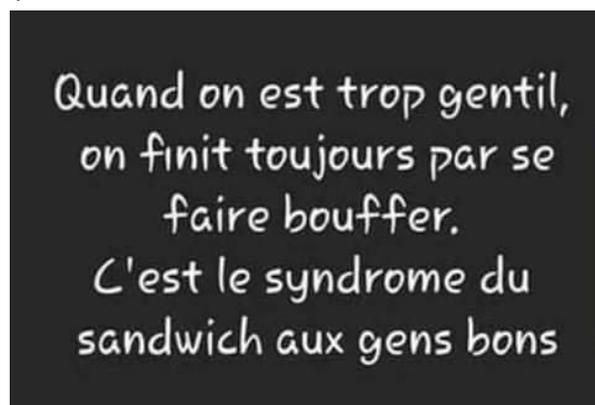
Petit déjeuner buffet à bord. Débarquement à 9h. Le matin, départ pour Montmartre. Montée en funiculaire sur la célèbre butte. Découverte guidée du quartier le plus pittoresque de Paris avec la place du Tertre et ses artistes, le Sacré-Cœur... Déjeuner puis temps libre. Départ pour votre région. Dîner libre en cours de route. Arrivée en fin de soirée. Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le commandant du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière. La vallée de la Seine et ses escales incontournables.

Le prix comprend : Le transport en autocar grand tourisme avec BERGER VOYAGES La croisière sur la Seine en 5 jours - 4 nuits avec CROISIEUROPE Les repas du petit-déjeuner du J1 au déjeuner du J5 - les boissons incluses à bord (hors cartes spéciales), Le logement en cabine double climatisée avec douche et WC en Pont principal L'animation à bord, Cuisine française raffinée, Wifi gratuit à bord Le cocktail de bienvenue, La soirée Gala, Les excursions notées au programme : Visite du musée Grévin, l'entrée au château de Versailles. Les visites de : Honfleur, Côte d'Albâtre, Rouen, Paris et Montmartre. La montée en funiculaire. Système audiophone pendant les excursions du jour 2 au jour 4 Les taxes portuaires L'assurance assistance/rapatriement L'assurance annulation (40 €) Le prix ne comprend pas : Supplément Cabine individuelle : + 335 € Les boissons figurant sur les cartes spéciales Les boissons prises pendant les repas lors des excursions ou des transferts Les dépenses personnelles Supplément Pont supérieur : + 105 € Formalités : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire.

Tarif Au départ du **02/09/2025** - Bateau 4 ancres contingent 30 cabines
Prix 1249 €. 350 € ce mois ci, 300 € le 15/2/25, 300 € le 15/5/25, solde le 15/7/25 .

Pour 2025 nous réfléchissons à un voyage de 6 à 7 jours en village vacances ou hôtel. Nous prévoyons aussi de faire 2 sorties à la journée dont une sera: le palais idéal du facteur Cheval et l'autre en direction opposée.

Le dimanche 5 mai nous allons au Cirque IMAGINE à Vaulx en Velin



Assemblée Départementale

Jeudi 28 mars 2024 les retraités de la Poste, d'Orange, et amis (es) associés se sont retrouvés à la salle du cinéma à Saint Paulien. 158 adhérents étaient présents. Le président Christian Dessalle à accueilli ses invités : Les présidents du Pôle des Retraités de la Hte Loire à savoir : Henri Tarillon président de l'UNPRG (gendarmerie), Pierre Beudet président de l'UNRP (police), la FNOM, l'UNSOR et la FGR RP sont excusées n'ayant plus de représentants en Haute Loire

Puis Christian Dessalle a remercié de leur présence ses collègues de l'ANR : Jacques Simonnet administrateur représentait le siège, Gérard Calmard délégué régional Auvergne, Henri Petitallot président de l'Allier, Danièle Transon et Martine Joignette présidente et vice présidente du Puy de Dôme, Alain Faubladié président du Cantal.

A noter que c'est la première fois que Claudette Richard était absente à l'assemblée, les participants l'ont ovationné. L'association compte 551 adhérents. En 2023 elle a enregistré 52 nouvelles adhésions et hélas 17 décès à qui le président a rendu hommage en faisant observer une minute de silence. Après le rapport moral où celui-ci a stigmatisé le gouvernement concernant son manque de considération envers les retraités, le président a souligné le travail fourni par l'équipe en place à savoir : 2099 heures en gestion, secrétariat et permanences (2fois par semaine à leur siège), 11396 KM parcourus. Visites aux adhérents malades, hospitalisés, dans la détresse et soutien lors d'obsèques conformément à la démarche MONALISA dont l'ANR 43 est signataire ; Elle siège également au CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie).

Puis le président a donné la parole à son bureau : Martine Forestier pour le rapport d'activités très fourni de Régine Bayle. Josette Benoit pour le rapport financier, très applaudie, pas seulement pour le bilan excédentaire, mais pour le travail colossale fourni à rétablir les comptes et au changement de comptabilité suite à un virus dormant qui a infecté notre comptabilité au siège. Le commissaire aux comptes. André Mamet a assuré seul le compte rendu, Jean Michel Chanal étant souffrant, André a rendu également hommage à Josette. Maurice Giraud pour la commission Voyages a fait le bilan des voyages passés (plus de 200 adhérents ont voyagé) et de ceux à venir.

Sont intervenus ensuite Denis Barthelemy président de la Mutuelle Générale, Pierre Crespe pour le Comité des Œuvres Sociales, Jeannine Eymard coprésidente de l'AFEH ; Puis Alain Gibert le délégué départemental de la Poste a parlé du devenir, de l'implantation et du redéploiement des effectifs à La Poste.

Enfin Jacques Simonnet administrateur de l'ANR à Paris a pris la parole afin d'informer l'auditoire de la politique de l'ANR en matière de solidarité, et surtout de défense des retraités.

Après cette matinée très dense le président a donné le top départ pour l'apéritif et le déjeuner servi par la dynamique équipe de l'hôtel des voyageurs. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine dans l'Yssingelais.



De l'Association Générale des Retraités des PTT (AGR) à l'Association Nationale des Retraités (ANR)

Hommage au fondateur : C'est Firmin VIDAL, premier président, fils de paysans, originaire d'une petite commune du biterrois, qui crée en 1927 avec quinze collègues l'Association Générale des Retraités des PTT. Firmin a fait toute sa carrière aux PTT dans les ambulants*.

Dès l'origine, le but de l'association est la défense des intérêts des retraités qui ne bénéficient jusqu'alors d'aucune prestation sociale.

1933 : le président qui était né le 20 février 1864 est rattrapé par la maladie. Il quitte la présidence de l'AGR. C'est Jean PHILIPARD qui le remplace.

1939 : Le 11 septembre, face à la montée des périls en Europe, les activités sont suspendues.

1947 : l'AGR est relancée par Julien LAVAUD.

1957 : Julien LAVAUD décède. Un **Comité Directeur** prend la tête de l'association.

1966 : Alexandre Papot remplace le comité le **Comité Directeur** en tant que président général.

1976 : Changement de dénomination au menu de l'AG du 29 avril. L'ANR PTT est née.

Années 2000 : l'ANR flirte avec les 100 000 adhérents.

2001 : La convention signée avec la FGR/FP est étendue à 2 nouveaux partenaires : l'Union Nationale de Retraités de la Police (UNRP), et l'Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie (UNPRG), pour former le **Pôle des retraités de la fonction publique**.

2003 : Le nouveau président est une présidente en la personne de Michèle LE GOFF.
Adhésion de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers en retraite (FNOM) au Pôle des retraités

2007 : Louis SOUCHU devient président, Michèle LE GOFF se retire.

2011 : Gérard BOURACHOT prend le relais.

2014 : L'ANR devient acteur de MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'Isolément des Agés), Michèle LE GOFF est élue membre du conseil d'administration de cette entité.

2015 : Gérard Bourachot n'étant pas candidat pour un deuxième mandat, c'est Félix VEZIER qui lui succède.

2017 : Ouverture de l'ANR à tous les retraités.

Le conseil d'administration de l'ANR du 14 novembre 2017 a autorisé notre association à adhérer à la CFR (Confédération Française des Retraités) au 1/1/2018.

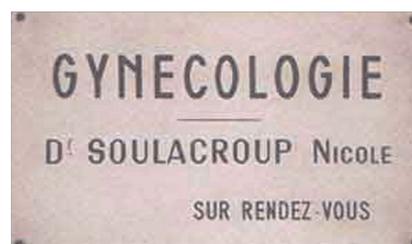
2019 : Adhésion de l'Union Nationale des Sous Officiers de Réserve (UNSOR) au pôle des retraités

2020 : 29 octobre, les services fiscaux reconnaissent l'ANR « **association d'intérêts général** »

2023 : Félix Vézier qui ne se représente pas à la présidence, est remplacé par François Xavier LEHMANN le 6 juin.

* : ambulants : personnel affecté au tri dans les wagons postaux

j'ai un copain qui pensait que sa vasectomie empêcherait sa femme d'être enceinte, mais apparemment, ça change juste la couleur du bébé...



Sorties pédestres

Au programme 2024. Vendredi 26 avril : Le Monteil, **vendredi 31 mai** : Tence, **vendredi 28 juin** : Siaugues Saint Romain, **vendredi 26 juillet** : La Chaise Dieu, **vendredi 30 août** : Yssingeaux, **vendredi 27 septembre** : Aurec sur Loire, **vendredi 18 octobre** : Solognac sur Loire.

Ces sorties se veulent amicales, ludiques, gourmandes et culturelles. La marche n'est pas obligatoire, ceux pour qui les pattes arrières ne fonctionnent pas très bien, ils peuvent se consoler avec les pattes de devant au restaurant, C'est avec une grande joie que nous vous accueillerons, aussi, notez bien les dates qui vous intéressent, et appelez nous quelques jours avant afin d'organiser un covoiturage éventuel.



Sortie Bournoncle Sain Pierre 4 avril 2024

Train de ma vie (texte de Jean D'Ormesson)

A la naissance, on monte dans le train et on rencontre nos parents.

On croit qu'ils voyageront toujours avec nous.

Pourtant, à une station, nos parents descendront du train, nous laissant seuls continuer le voyage.

Au fur et à mesure que le temps passe, d'autres personnes montent dans le train. Et elles seront importantes : notre fratrie, nos amis, nos enfants, même l'amour de notre vie.

Beaucoup démissionneront (même éventuellement l'amour de notre vie), et laisseront un vide plus ou moins grand.

D'autres seront si discrets qu'on ne réalisera pas qu'ils ont quitté leurs sièges. Ce voyage en train sera plein de joie, de peines, d'attentes, de bonjours, d'au-revoir et d'adieux.

Le succès est d'avoir de bonnes relations avec tous les passagers pourvu qu'on donne le meilleur de nous-mêmes.

On ne sait pas à quelle station nous descendrons, donc vivons heureux, aimons et pardonnons.

Il est important de le faire car lorsque nous descendrons du train, nous ne devons laisser que de bons souvenirs à ceux qui continueront leur voyage. Soyons heureux avec ce que nous avons et remercions le ciel de ce voyage fantastique.

Aussi merci d'être un des passagers de mon train.

Et si je dois descendre à la prochaine station, je suis content d'avoir fait un bout de chemin avec vous.

Je vous remercie d'être dans ma vie et de voyager dans mon train.



Changement important pour l' Amicale-vie !

Depuis le 1er janvier 2022, la CNP est devenue le centre de gestion des contrats de l' Amicale-vie.

Ce qui change pour les adhérents :

Sont désormais gérés directement par la CNP les événements concernant la vie de votre contrat et notamment :

- les changements d'adresse;
- les changements dans les clauses bénéficiaires;
- les demandes de règlements.

S'adresser à :

Centre de gestion CNP assurances
TSA 31034
78457 VELIZY CEDEX

→ Tél : du lundi au vendredi de 9H à 17H : 09 70 72 43 74
mail : adherent.gestionprev@ceg.informations-cnp.fr

→ Pour toute demande bien préciser votre [numéro d'adhérent Amicale-vie qui reste inchangé](#)

Pour les nouveaux adhérents :

De nouveaux imprimés sont à la disposition des nouveaux adhérents sur le site internet : amicale-vie.fr. Vous pouvez adhérer directement en ligne ou télécharger les formulaires et les envoyer à :

Amicale-vie de l' ANR
13 rue des immeubles industriels
75011 Paris

Les barèmes sont inchangés, les appels à cotisation restent du domaine Amicale-vie - ANR jusqu'à fin 2022

Promotion 2024 du 1er janvier au 30 juin 2024

Pour tout nouvel adhérent en 2024, 3 mois seront remboursés, sur envoi de la photocopie du certificat d'adhésion de la CNP à:

Amicale-vie - 13 rue des Immeubles Industriels - 75011 PARIS

Nota:

Bien noter dans vos dossiers, les coordonnées CNP pour déclarer un décès

Votre correspondant du Groupe 43 :

Christian DESSALLE
Tél : 04 71 08 70 57

COTISATION ANNUELLE 2024

	-66 ans	-71 ans	-76ans
CAPITAL ASSURÉ	TARIFS DES ADHÉSIONS AU 1er JANVIER 2024		
800	28,80 €	38,40 €	56,40 €
1600	57,60 €	76,80 €	113,40 €
2400	86,40 €	115,20 €	170,40 €
3200	115,80 €	154,20 €	228,00 €
4000	151,20 €	199,80 €	291,60 €
4800	190,20 €	247,80 €	353,40 €
5600	226,20 €	293,40 €	422,40 €
6400	264,00 €	341,40 €	488,40 €
7200	301,20 €	387,60 €	553,20 €
8000	339,00 €	435,00 €	619,20 €

Activités

Sont programmées les activités suivantes :

14 mai : visite du musée (la confusion des horizons), L'ANR prend à sa charge la prestation du guide.

6 septembre et 4 octobre, un notaire, maître Faure viendra nous informer.

25 septembre, Gestes qui sauvent avec les pompiers.

Que Choisir, Visite de la ciergerie, Visite de ALTRIUM (le centre des déchets) sont en cours de programmation.

Vont être appelés celles et ceux qui se sont inscrits sur le bulletin d'infos ANR Amitié de novembre. Pour les nouveaux (lles) il est toujours possible de s'inscrire en téléphonant au

Sur certaines activités vous très nombreux (ses) à être inscrits, sont appelés les inscrits par ordre d'arrivée.

Appel à l'aide

Dans un avenir très proche, nous sommes appelés à déménager (avant fin septembre). Nous allons avoir besoin de bras.

Merci de vous faire connaître



Fiscalité des particuliers, Les principales nouveautés en 2024

Les lois de finances et loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2024 sont votées. Il n'y a pas de grandes réformes fiscales mais un ensemble de dispositions qui corrigent, ajustent, prorogent des mesures fiscales existantes.

Le Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (PASS) est fixé à 46 368 € pour 2024. Le PASS est utilisé pour le calcul du montant maximal de certaines prestations sociales.

Modalités de calcul et de recouvrement de l'Impôt sur le Revenu :

Le barème progressif applicable à l'imposition des revenus 2023 comporte toujours 5 tranches de 0 à 45 %. Pour tenir compte de l'inflation, chaque tranche est revalorisée de 4,8 %.

Revalorisation de la décote (mécanisme qui atténue les effets de seuils du barème progressif) :

De 833 € à 873 € pour les contribuables dont l'Impôt sur le revenu est inférieur à 1 929 € pour les célibataires, veufs ou divorcés, De 1 378 € à 1 444 € pour les contribuables dont l'Impôt sur le revenu est inférieur à 3 191 € pour les couples soumis à imposition commune. Prélèvement à la source (PAS) : Revalorisation pour tenir compte de l'inflation (+ 4,8 %) des barèmes des taux neutres du prélèvement à la source pour les revenus perçus à compter du 1er janvier 2024.

Impôt sur le Revenu (IR) Les dates limites de déclaration de revenus varient en fonction du domicile du déclarant. Le service de déclaration en ligne sera ouvert dans le courant du mois d'avril 2024. Retrouvez les dates sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/>

Plafond du quotient familial : l'avantage fiscal attaché à chaque demi-part passe de 1 678 € à 1 759 €. Plafond de l'avantage lié au rattachement d'un enfant majeur passe de 6 368 € à 6 674 €. Plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions est de 4 321 € (par foyer fiscal). La demi-part supplémentaire en faveur des veuves d'anciens combattants est désormais octroyée quel que soit l'âge du décès de leur époux.

À savoir : Les contribuables célibataires, veufs et divorcés bénéficient d'une demi-part supplémentaire s'ils vivent seuls et qu'ils ont supporté à titre principal la charge d'au moins un enfant pendant au moins 5 années où ils vivaient seuls.

Prélèvements Sociaux (PS). Concernant les revenus d'activité et de remplacement (notamment pensions de retraite et d'invalidité) : Le taux de la CSG concernant les pensions de retraite ou d'invalidité de 8,3 %. Des taux réduits : 6,6 % ou 3,8 % peuvent s'appliquer pour les contribuables dont le revenu fiscal de référence est compris entre un montant plancher et un montant plafond, variant selon le nombre de parts de quotient familial. Ces montants sont revalorisés chaque année.

La CRDS est prélevée au taux de 0,5 %. La contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) est prélevée au taux de 0,3 % sur les pensions retraite et invalidité. Une cotisation d'assurance maladie au taux de 1 % est prélevée uniquement sur les pensions retraite et d'invalidité des salariés du privé, et les complémentaires AGIRC-ARRCO-IRCANTEC. L'ANR en demande sa suppression